

N/REF : 8/07/2024 9H54 C:000012 I:00548

V/Email reçu le Lundi 08/07/2024 à 9H54

CABINET DEMOUGIN

**32 BIS RUE DE LA MUSE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : RESIDENCE LE CLIPPER
10 RUE DU GALLION
17440 AYTRE

Sainte-Soulle, le 11 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RUE DU GALLION 17440 AYTRE PLACARD TECHNIQUE DE GAUCHE
RECUPERER CLES A AGENCE DEMOUGIN 32 BIS RUE DE LA MUSE 17009 LA ROCHELLE
MOTIF : DANS LE PLACARD TECHNIQUE DE GAUCHE AU PREMIER ETAGE DES COMMUNS :
COLLIER DU TUYAU D'ALIMENTATION EAU DU LOGEMENT 8 EST ENDOMMAGÉ ET
LAISSE PASSER UNE FUITE

Donneur d'ordre : Mme C. ARNOULD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 08/07/2024
RECUPERATION DES CLES D'ACCES AUPRES DU CABINET DEMOUGIN

LE 09/07/2024
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
CONSTAT : PRESENCE D'EAU AU SOL DANS L'ALLEE DU BATIMENT
RECHERCHE ET REPERAGE DU FUITE ET/ OU D'INFILTRATION
CONSTAT L'EAU PROVIENT DE L'ETAGE SUPERIEUR
INTERVENTION EN PARTIES COMMUNES AU 1ER ETAGE
OUVERTURE DE LA GAINTE TECHNIQUE PALIERE
LOCALISATION DE LA FUITE SUR LES RACCORDS PVC PRESSION ET PEHD
COUPURE D'EAU
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TRONÇON PVC PRESSION PAR DU PEHD DN25
DEPOSE ET REMPLACEMENT DES RACCORDS PVC PRESSION PAR DU LAITON DN25
RACCORDEMENT DE L'ENSEMBLE
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38	28,38
1,00	Forfait Récupération/Remise Clés 08/07	1	24,05	24,05
4,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie 09/07	2	65,16	276,93

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15	40,15
1,00	Metre(s) tube PE Dn25	2	3,41	3,41
2,00	Manchon(s) isiflo dn 25	2	20,19	40,38
2,00	Raccord(s) isiflo Dn25	2	20,37	40,74
TOTAL H.T.				454,04
T.V.A. a 10,00%				45,40
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>499,44</u>

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN